COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL n°20

Réunion du : **à :**	**Lundi 10 mai 2021** **17H00**
Présidence :	**M. Éric BORGHINI**
Présents :	**Mme Laurence ANTIMI, MM. Patrick BEL ABBES, Vincent CASERTA, Mme Stéphanie CHAZAL, MM. Claude COLOMBO, Edouard DELAMOTTE, Philippe DI MARCO, Jean-Louis DISTANTI, Mme Rosette GERMANO, M. Pierre GUIBERT, Yassine KHELIF, Mme Véronique LAINE, MM. Roger LAURENZI, Noël MANNINO, Mathieu SAVY, Patrick SCALA, Erick SCHNEIDER**
Excusé(s) :	**M. David FOURNIER, représenté par M. Michel SERRE**
Assistent :	**Mme Florence DERBESY, MM. Raphaël BOUTIN, Arnaud DOUDET, Antoine MANCINO (représentant des clubs nationaux), Laurent MOURET**

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux du Comité de Direction du 30.03.2021 et du Bureau Exécutif du 4.05.2021.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

a. Retour sur l'Assemblée Générale de la LFA

Le Président renouvelle ses félicitations à Mme Véronique LAINE, M. Pierre GUIBERT, élus au BELFA ainsi qu'à Antoine MANCINO, élu au Collège des autres acteurs du Football.
Il adresse également ses félicitations à M. Laurent UGO élu à la présidence de la Haute Autorité du Football.
Il souligne l'excellente représentation de la LMF dans les instances nationales pour ce mandat qui démarre.

b. Modification des Commissions Régionales

* CR FAFA : suite à l'élection de Pierre GUIBERT au poste de Secrétaire Général de la LFA, ce dernier ne peut plus être président de cette Commission. Il est donc proposé de nommer M. Yassine KHELIF à la Présidence de cette Commission.

* CR FEMINISATION : suite à l'élection de Véronique LAINE au BELFA et ses nombreuses missions sur la féminisation et mixité à la LFA, il est proposé de nommer Mme Laurence ARATA à la présidence de cette Commission.

Le Comité de Direction approuve ces nominations.

c. Point d'information COVID-19

Le Gouvernement a dévoilé un calendrier progressif de déconfinement en quatre étapes pour le sport. Il ressort de ce calendrier que les clubs devraient pouvoir envisager l'organisation de tournois à compter du 19 mai pour les mineurs et 9 juin prochain pour les majeurs dans le respect de jauges et protocoles adaptés.

Les clubs futsal pourraient reprendre une pratique sans contact à compter du 19 mai.

d. Tournoi « H CUP » à Marseille :

La LMF sera partenaire, aux côtés de la Ville de Marseille, du grand tournoi des quartiers, la H Cup, du 11 juin au 16 juillet 2021, en y association le District de Provence.
Une réunion de travail s'est déroulée le 7 mai en présence de Mme Samia GHALI, 2ème adjointe au Maire de Marseille, de M. Hedi RAMDAN, adjoint à la Jeunesse, de M. Hachime MARTINIKY, Président de l'Association « H Cup Marseille », et de M. Eric BORGHINI, M. Raphaël BOUTIN et M. Yassine KHELIF.

e. Statistiques licences arbitres

Le Président souligne les excellents résultats obtenus cette saison malgré le contexte extrêmement défavorable en termes de formation de nouveaux arbitres.
Le développement de la Formation Initiale en Arbitrage (FIA) sur l'ensemble du territoire a porté ses fruits puisque la LMF est la seule Ligue Régionale à voir son nombre d'arbitres augmenter (+5,42 %).

3. AFFAIRES FINANCIERES

a. Augmentation des tarifs d'assurance-licences 2021-2022 :

La LMF déplore une augmentation des tarifs d'assurance-licences pour la saison 2021-2022. C'est la troisième année consécutive qu'elle subit des augmentations financières portant sur la responsabilité civile. La MDS a lancé un appel d'offres pour changer d'assureur.

Le Président propose que cette hausse de tarif, représentant un montant d'environ 23 200 euros supplémentaires, ne soit pas répercutée sur le prix de la licence et soit supporté directement par les instances Ligue et Districts, afin de ne pas pénaliser les clubs en cette période « Covid » difficile.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

b. Plan de développement régional du Futsal 2020-2021

Mathieu SAVY, Trésorier Général, indique que contrairement aux clubs dits « Libres » qui ont pu continuer la pratique du football en plein air (sans contact), les clubs de futsal sont à l'arrêt depuis le 29 octobre 2020.

Tenant compte de la situation particulièrement difficile de ces clubs, et dans le cadre du développement régional du Futsal, il propose d'allouer la somme de 24 000 €uros, correspondant au montant des licences Futsal facturé pour la saison 2020-2021, afin d'aider immédiatement les clubs ayant des licenciés Futsal.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

c. Prise en charge des droits d'engagements en Coupes de France, Coupe Gambardella, Coupe Nationale Futsal, Coupe Nationale Football d'Entreprise

Dans le prolongement des premières mesures prises par la Ligue pour encourager la reprise d'activité et accompagner les clubs (gratuité des droits d'engagement en compétition régionale pour la saison 2021-2022), le Trésorier Général propose au Comité de Direction de faire prendre également en charge par la Ligue les droits d'engagements dans l'ensemble des Coupes Nationales pour la saison 2021-2022 : Coupe de France, Coupe de France Féminine, Coupe Gambardella, Coupe Nationale Futsal et Coupe Nationale Football d'Entreprise pour la saison 2021-2022.

Le coût estimé de cette aide aux clubs méditerranéens s'élève à environ 18 000 €uros.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

4. AFFAIRES SPORTIVES

a. Organisation des Championnats Régionaux de Jeunes 2021/2022 :

Le Président rappelle que dès l'annonce de la saison blanche, la LMF a programmé des réunions par visioconférence avec l'ensemble des clubs engagés dans les compétitions régionales Futsal, Jeunes et Seniors féminins et masculins. Six réunions ont été organisées entre le 2 et le 15 avril, en présence d'élus, de membres de la Commission Régionale des Activités Sportives, et de salariés, techniciens et administratifs.

Ces réunions ont permis de coconstruire, avec les clubs, des scénarios concernant l'architecture des championnats pour la saison 2021/2022, en tenant compte des conséquences de la saison blanche. Suite à ces visioconférences, un compte-rendu a été adressé aux clubs et aux Districts, accompagné d'un questionnaire sur l'organisation des Championnats de Jeunes, particulièrement impactés du fait des transitions générationnelles.

Sur 57 clubs, représentant 144 équipes, 53 clubs ont répondu au questionnaire.

Conformément aux engagements pris devant les clubs, il est soumis au Comité de Direction les résultats de ces travaux afin de définir dès à présent les grands principes de l'organisation des championnats régionaux de jeunes masculins 2021/2022, et ainsi permettre aux clubs de préparer dans les meilleures conditions la nouvelle saison.

Décision relative à l'organisation des Championnats Régionaux de Jeunes masculins 2021-2022 suite à la « saison blanche » :

Vu les Statuts et Règlements de la FFF et de la Ligue Méditerranée de Football,

Vu les décisions du Comité Exécutif de la FFF,

Le Comité de Direction de la LMF,

Rappelle que lors de sa réunion du 24 mars 2021, le Comité Exécutif de la FFF a notamment décidé de prononcer l'arrêt définitif des compétitions régionales de la saison 2020/2021 et d'acter le fait qu'il n'y aurait donc ni accessions ni relégations pour la saison en cours, dans les championnats concernés par cette décision de « saison blanche »,

Que lors de sa réunion du 06 mai 2021, le Comité Exécutif de la FFF a pris une décision précisant les impacts de la « saison blanche » sur les championnats arrêtés,

Considérant qu'après étude des travaux réalisés avec les clubs et de leurs réponses au questionnaire afférant (annexe 1), et après en avoir débattu, le Comité de Direction adopte les décisions suivantes,

* Sur le glissement générationnel

En ce qui concerne la composition des championnats générationnels pour la saison 2021/2022, compte-tenu de la réforme adoptée en juin 2019 par l'Assemblée Générale de la LMF, le principe du glissement générationnel est confirmé.

Au regard de la pyramide des championnats régionaux de jeunes, ce glissement générationnel des équipes impose une modification du format de certains championnats pour la saison 2021-2022, tel que défini ci-après.

* Sur le Championnat Régional U14

En raison de l'impossibilité d'obtenir suffisamment de critères sportifs pour les dossiers de candidatures au CR U14, rendant plus incertaine la sélection des équipes, ce championnat sera élargi de 24 à 30 équipes pour la saison 2021/2022.

Le format règlementaire en deux phases est maintenu et adapté :

- Première phase en matchs aller/retour : 5 groupes de 6 équipes
- Seconde phase en matchs aller/retour : 2 groupes de 5 équipes en R1 et 4 groupes de 5 équipes en R2

Le nombre de descentes en fin de saison de CR U14 en U15 D1 sera augmenté de six unités par rapport à la règlementation applicable dans des circonstances normales.

* Sur le Championnat Régional U15

Le glissement générationnel vers le CR U15 des 24 équipes engagées en 2020-2021 dans le CR U14 n'impacte pas le format de ce championnat. Il sera donc fait une application normale du règlement de ce championnat.

* Sur le Championnat Régional U16

En raison de la « saison blanche », il n'est pas possible de répartir sportivement les équipes issues du CR U15 2020-2021 entre les Championnats R1 et R2 U16 pour la saison 2021-2022, étant rappelé que le CR U16 doit permettre de désigner 2 accédants au Championnat National U17.

Le format règlementaire du Championnat Régional U16 doit ainsi être modifié pour la saison 2021-2022.

Par conséquent, le CR U16 sera composé de 2 poules de même niveau composées chacune de 12 équipes.

Accèderont en CN U17 les clubs classés à la première place de chaque poule. En cas d'impossibilité pour le premier d'une poule d'accéder, l'accession sera donnée au meilleur suivant de la même poule.

* Sur le Championnat Régional U17

Le glissement générationnel vers le CR U17 des 24 équipes engagées en 2020-2021 dans le CR U16 n'impacte pas le format de ce championnat. Il sera donc fait une application normale du règlement de ce championnat.

* Sur le Championnat Régional U18

En raison de la « saison blanche », il n'est pas possible de répartir sportivement les équipes issues du CR U17 2020-2021 entre les Championnats R1 et R2 U18 pour la saison 2021-2022, étant rappelé que le CR U18 doit permettre de désigner un seul accédant au Championnat National U19.

De plus, le nombre d'équipes susceptibles d'être engagées en CR U18 pour la saison 2021-2022, issues du CR U17 et du CN U17 2020-2021, est supérieur au nombre d'équipes règlementairement prévu pour ce championnat.

Une proposition initiale a été discutée avec les clubs et adressée avec le questionnaire sur la base de 28 équipes engagées, au lieu des 24 équipes prévues par le Règlement de la compétition. Cependant, suite au retour du questionnaire et aux échanges avec les clubs concernés, il ressort que le nombre d'équipes souhaitant s'engager en CR U18 s'élèverait finalement à 25.

Deux propositions sont évoquées par le Comité de Direction :

- Un CR U18 composé de 2 poules de même niveau (une poule à 12 équipes et une poule à 13 équipes), avec un barrage d'accession en CN U19 entre les premiers de chaque poule ;
- Un CR U18 organisé en deux phases, l'accession en CN U19 revenant au club classé premier lors de la phase 2 dans la poule de R1.

Les membres du Comité de Direction décident de surseoir à statuer sur la modification du format du CR U18, et demande l'organisation dans les meilleurs délais d'une visioconférence avec les 25 clubs concernés afin de leur présenter les deux propositions.

* Sur le Championnat Régional U20

En raison de la « saison blanche, le nombre d'équipes susceptibles d'être engagées en CR U20 pour la saison 2021-2022, issues du CR U18 et du CR U20 2020-2021, est supérieur au nombre d'équipes règlementairement prévu pour ce championnat.

Suite au retour du questionnaire et aux échanges avec les clubs concernés, il ressort que le nombre d'équipes souhaitant s'engager en CR U20 s'élèverait au maximum à 30.

Le CR U20 sera donc élargi de 24 à 30 équipes pour la saison 2021/2022, et le format règlementaire en deux phases est maintenu et adapté tel que :

- Première phase en matchs aller/retour : 5 groupes de 6 équipes
- Seconde phase en matchs aller/retour : 2 groupes de 5 équipes en R1 et 4 groupes de 5 équipes en R2.

* Sur les cas de vacances

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un championnat régional de Jeunes, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire, etc.), il y aura lieu d'appliquer les règles en matière de vacance prévues par le règlement de la compétition concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

b. Campagne des licences 2021/2022

Le Comité de Direction prend connaissance des statistiques relatives au pourcentage de demandes dématérialisées des licences pour la saison 2020/2021 et constate une évolution très positive par rapport à la saison précédente (42 % de demandes dématérialisées en 2020-2021 contre 24 % en 2019-2020).

Le Comité de Direction décide de rendre obligatoire, à partir de la saison 2022/2023, l'utilisation de la dématérialisation pour les demandes de licences renouvellements. Le plan d'accompagnement des clubs à la dématérialisation (sensibilisation et formation) sera renforcé.

5. INFORMATIONS DIVERSES

a. Groupe de travail de proximité

Afin de répondre au mieux aux préoccupations des Ligues et des Districts et face à l'urgence de se mettre en ordre de marche rapidement pour la reprise de notre activité, le BELFA a décidé de proposer un groupe de travail de proximité dans chaque territoire.

Ce groupe aura notamment la charge de se réunir le plus rapidement possible et de collecter l'ensemble des idées et suggestions pour rendre l'accompagnement fédérale le plus efficient et pertinent possible. Dans cette optique, deux pilotes de groupe ont été proposés et validés par le BELFA du 5 mai 2021, et auront la charge de composer localement le groupe en concertation avec le Président de Ligue et les Présidents de Districts : il s'agit de M. Patrick BEL ABBES et Noël MANNINO qui a dû décliner cette proposition en raison de ses engagements LFP pour le mois de mai.

M. BEL ABBES demande à chaque président de District de nommer une ou 2 personnes pour travailler sur ce sujet : les actions mises en place dans chaque District jusqu'au mois de septembre par rapport à la relance de l'activité, toutes les animations faites par l'équipe technique, C.R.A, C.D.A, l'accompagnement et développement auprès des clubs. Identification également des besoins pour un accompagnement de la LFA des centres de gestion. Le dossier devra être adressé à M. BEL ABBES avant la fin du mois de mai.

b. Demande du club TOULON ELITE FUTSAL

Le Président du club TOULON ELITE FUTSAL émet le souhait de passer de 4 mutés à 6 mutés en Championnat Futsal.

Le Comité de Direction donne un avis défavorable.

c. Divers

Le 1er tour de la Coupe de France se déroulera le Dimanche 29 août 2021, avec l'entrée des clubs de District et de R2.

****

La séance est levée à 20H30

****

Noël MANNINO
Secrétaire Général

Annexe 1 - Organisation des Championnats Régionaux de Jeunes 2021/2022

Comité de Direction du 10 mai 2021

4.a CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE JEUNES 2021-2022

Retour sur le questionnaire :

- 144 équipes / 57 clubs
- 53 clubs ayant répondu / 4 clubs n'ayant pas répondu :
  - *BOXELAND C. ISLOIS (U20 R _ FG)*
  - *F.C. MARTIGUES (U20 R / U17 R)*
  - *U.S. LE PONTET 84 (U17R)*
  - *U.S MARSEILLE ENDOUME CATALANS (U20 R)*

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U14

PROPOSITION : 30 CLUBS EN PHASE 1 – 30 CLUBS EN PHASE 2

PHASE 1 : septembre à décembre
10 matches (A/R)

U14 R	U14 R	U14 R
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6

U14 R	U14 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

10 équipes en U14 R1

20 équipes en U14 R2

PHASE 2 : janvier à mai
8 matches (A/R)

U14 R1	U14 R1
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5

U14 R2	U14 R2	U14 R2	U14 R2
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5

PROPOSITION : DROITS SPORTIFS À L'ISSUE DU CR U14

Classement final U14
Phase 2 – 2021-2022

U14 R1	U14 R1
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5

U14 R2	U14 R2	U14 R2	U14 R2
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5

18 équipes en U15 R

12 équipes en U15 D1

6 accessions de U14 D1

CR U15
2022-2023

U15 R	U15 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

RETOUR QUESTIONNAIRE : CHAMPIONNAT REGIONAL U14

Etes-vous favorable à l'ouverture du CR U14 à 30 clubs et à la proposition d'organisation présentée ?

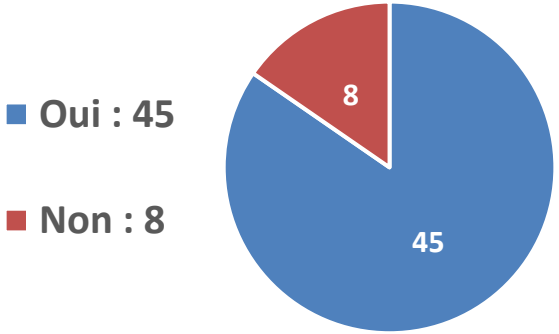

Etes-vous favorable à la création d'une Coupe Régionale U14 ?

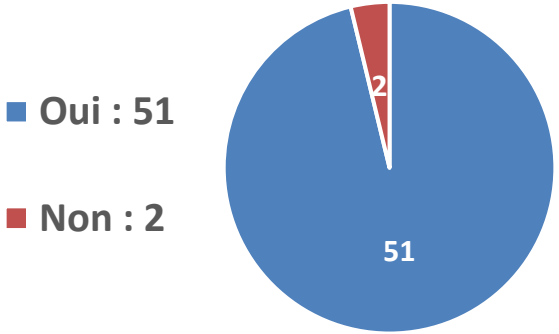

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U15

ORGANISATION DU CR U15 – 2021/2022
PAS DE MODIFICATION DANS LA TRANSITION

CR U14 2020-2021 – PHASE 1

U14 R	U14 R	U14 R	U14 R
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

24 équipes en U15 R

CR U15 2021-2022

U15 R	U15 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

12 équipes en U16 R1

6 équipes en U16 R2

6 équipes en U16 D1

6 accessions de U15 D1

CR U16 2022-2023

U16 R1
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

U16 R2
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U16

PROPOSITION : ADAPTATION DU SYSTÈME ACTUEL

CR U15 2020-2021

U15 R	U15 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

24 équipes en U16 R

CR U16 2021-2022

U16 R	U16 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

2 équipes en CN U17

18 équipes en U17 R

4 équipes en U17 D1

6 accessions de U16 D1

Si cas d'impossibilité pour le 1er de monter, accession du meilleur suivant de la même poule (→ 1 montée par poule)

CR U17 2022-2023

U17 R	U17 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12

RETOUR QUESTIONNAIRE : CHAMPIONNAT REGIONAL U16

Etes-vous favorable à la proposition d'organisation du CR U16 ?

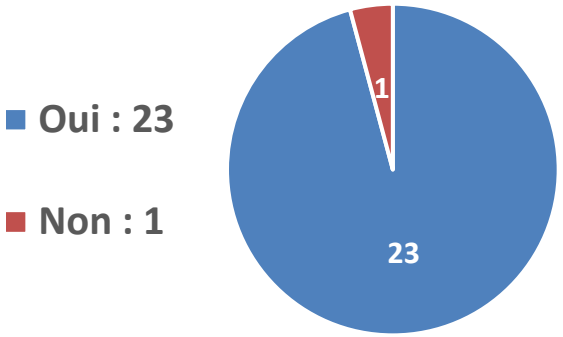

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U17

ORGANISATION DU CR U17 – 2021/2022

PAS DE MODIFICATION DANS LA TRANSITION

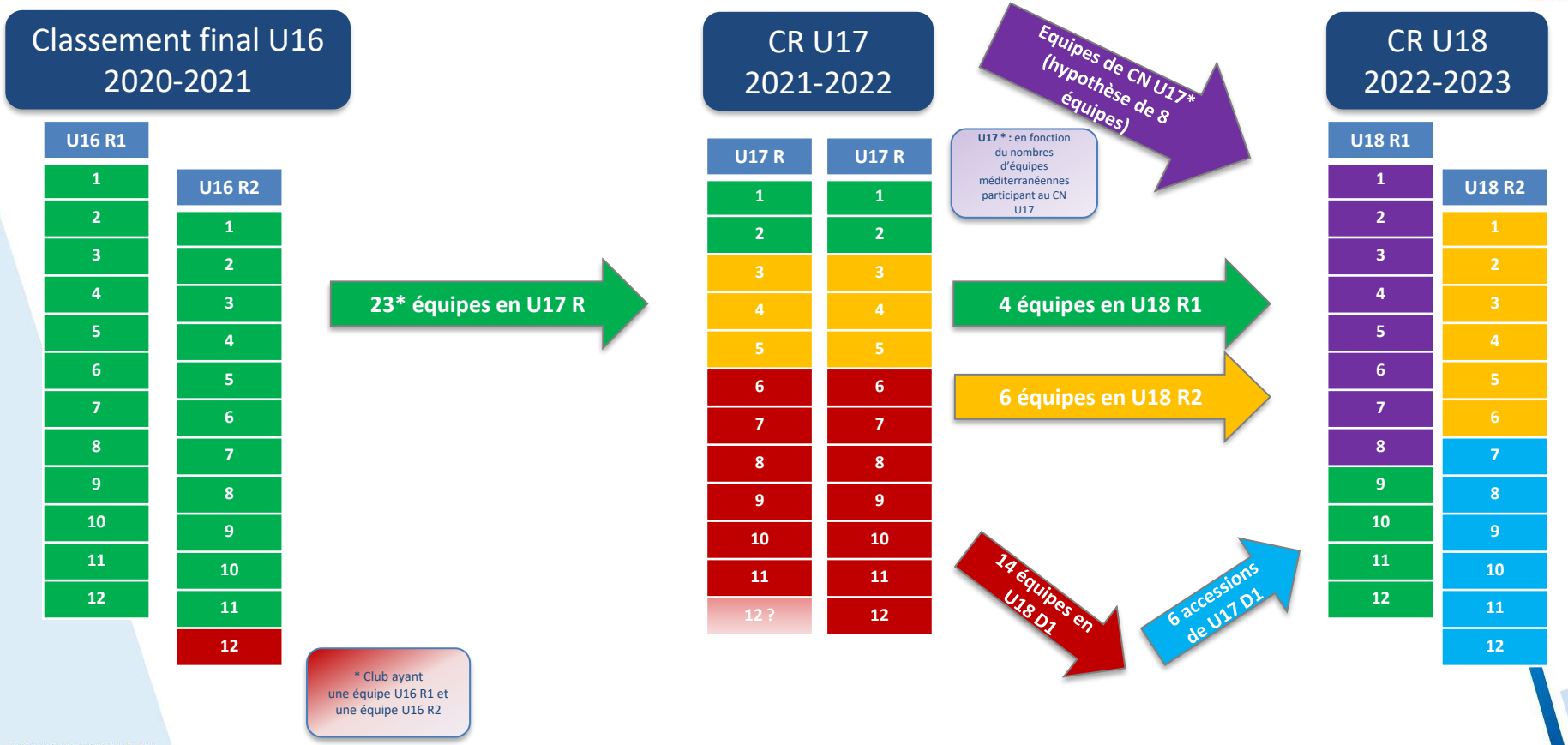

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U18

PROPOSITION INITIALE : APPLICATION DU SYSTÈME U14 (28 ÉQUIPES)

CR U18 2021-2022 – PHASE 1

U18 R	U18 R	U18 R	U18 R
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7

10 équipes en U18 R1

18 équipes en U18 R2

CR U18 2021-2022 – PHASE 2

U18 R1
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

U18 R2
1
2
3
4
5
6
7
8
9

U18 R2
1
2
3
4
5
6
7
8
9

1 équipe en CN U19

9 équipes en U20 R

19 équipes remises à disposition du district

6 accessions de U19 D1

CR U20 2022-2023 – PHASE 1

U20 R	U20 R	U20 R	U20 R
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

RETOUR QUESTIONNAIRE : CHAMPIONNAT REGIONAL U18

Etes-vous favorable à la proposition présentée dans le document joint concernant l'organisation du CR U18 ?

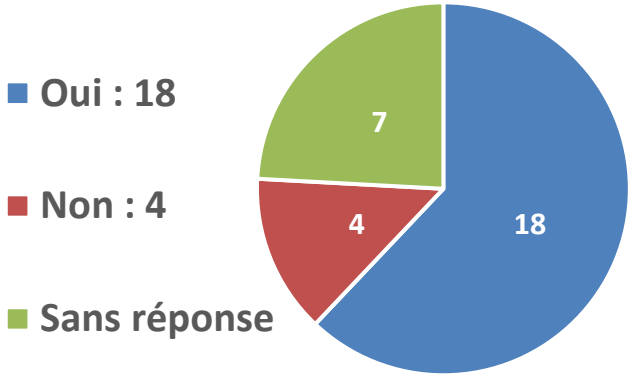

➔ **Suite au retour du questionnaire : 25 équipes sur 28 éligibles souhaitent s'engager !**

NOUVELLE PROPOSITION N°1 : FORMULE « CLASSIQUE » + PLAY-OFF (25 ÉQUIPES)

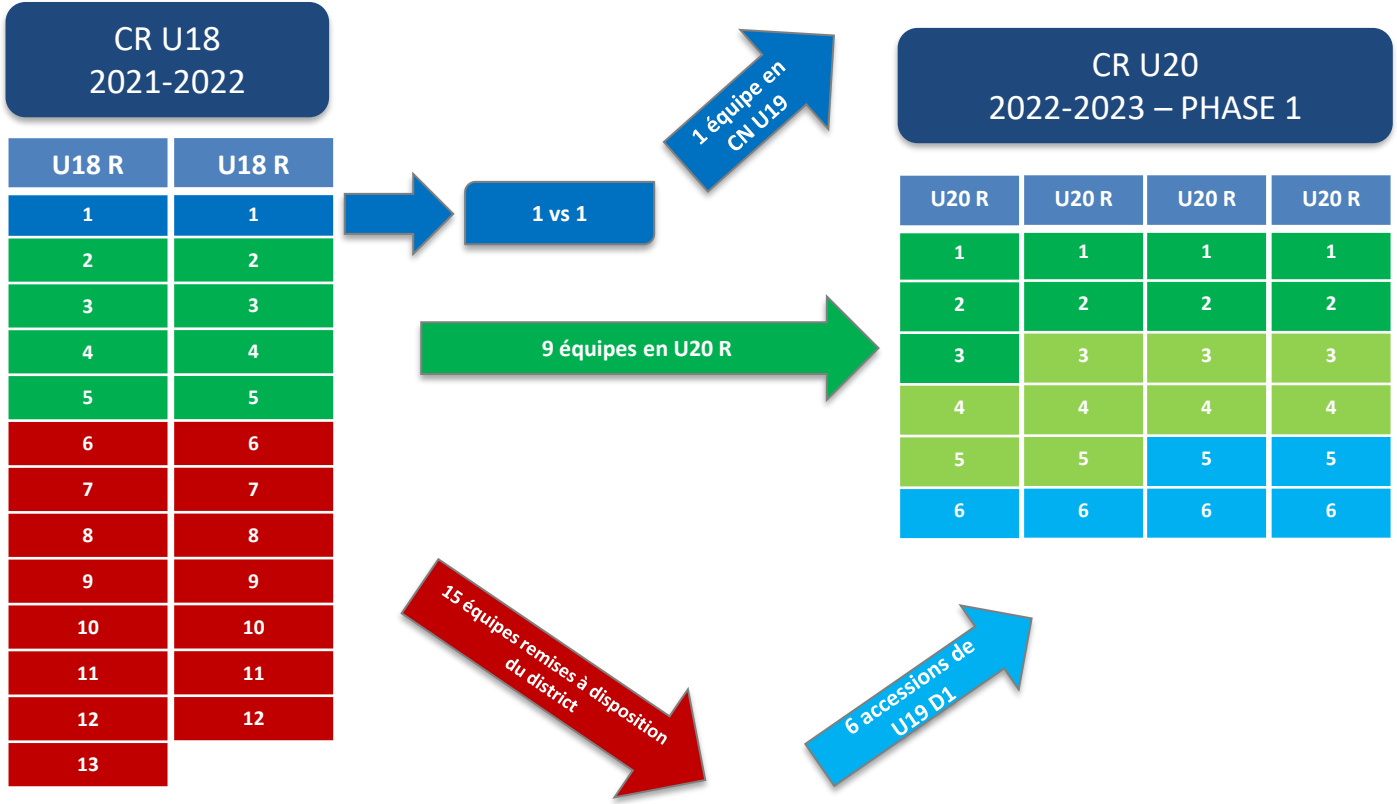

NOUVELLE PROPOSITION N°2 : CHAMPIONNAT EN 2 PHASES (25 ÉQUIPES)

CR U18 2021-2022 – PHASE 1

U18 R	U18 R	U18 R	U18 R	U18 R
1	1	1	1	1
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5

10 équipes en U18 R1

15 équipes en U18 R2

CR U18 2021-2022 – PHASE 2

U18 R1
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

U18 R2
1
2
3
4
5
6
7
8

U18 R2
1
2
3
4
5
6
7

1 équipe en CN U19

9 équipes en U20 R

15 équipes remises à disposition du district

6 accessions de U19 D1

CR U20 2022-2023 – PHASE 1

U20 R	U20 R	U20 R	U20 R
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

CHAMPIONNAT RÉGIONAL U20

PROPOSITION : 30 CLUBS EN PHASE 1 – 30 CLUBS EN PHASE 2

PHASE 1 : septembre à décembre
10 matches (A/R)

U20 R	U20 R	U20 R
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6

U20 R	U20 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

10 équipes en U20 R1

20 équipes en U20 R2

PHASE 2 : janvier à mai
8 matches (A/R)

U20 R	U20 R
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5

U20 R	U20 R	U20 R	U20 R
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5